

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an..... \$4 00
Six mois..... 2 00
Trois mois..... 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance, et l'envoi du journal continuera à un reçu et pourra être invoqué comme tel par les abonnés.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an..... \$1 00
Six mois..... 0 50
Trois mois..... 0 25

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Parité

Première insertion..... \$0
Autres insertions, si publiées tous les jours..... 0 05
Trois fois par semaine..... 0 07
Deux fois par semaine..... 0 08
Une fois par semaine..... 0 09

Avis de naissance, mariage ou décès..... 0 05

Les annonces suivantes seront insérées pour un centin le mot:—Demande d'emploi—Demandes de Domestiques ou employés—Annonces pour chambres ou pensions—Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., devront être adressées à PLAMONDON & CIE, Bureau L'ÉLECTEUR, 118 et 120, Côte Lamontagne, Québec.

PLAMONDON & CIE, Editeurs-propriétaires. BUREAUX: 118 et 120, COTE LAMONTAGNE, QUÉBEC. ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-chef

FEUILLETON DE L'ELECTEUR

CRIQUETTE

PAR LUDOVIC HALEVY

IV

—Et fais bien attention à mes paroles..... Il y a là, dans la chambre de madame, une personne qui désire te voir..... Cette personne (taï l'her au théâtre et l'a trouvée très gentille..... A cette personne, il ne faut pas parler comme on parle aux personnes ordinaires, il faut lui dire: Sire et Votre Majesté, et il faut mettre toutes ses phrases à la fois dans la bouche..... Est-ce que tu me comprends bien?

—Je crois que oui, mademoiselle.

—Un exemple, voyons..... A une personne ordinaire tu dirais: "Comment vous portez-vous?" mais à cette personne qui est là, que dirais-tu?

—Comment se porte Votre Majesté?

—C'est cela même..... Va, mon enfant, va.....

Criquette entra dans la chambre et le personnage qui était là lui dit:

—Bonjour, mon enfant.

—J'ai l'honneur de saluer Votre Majesté.

—Approche, n'aie pas peur.

—Je n'ai pas peur, Sire.

—Pourrais-tu me révéler ton pied de nez d'her soir?

—Je veux bien, Sire; mais Votre Majesté doit comprendre..... c'est un peu difficile..... quand on n'est pas lancée.....

Rosita, alors, se leva et, pour lancer Criquelette, lui donna la réplique. Le pied de nez d'her soir, en plein réveil, mais il fut encore très convenable. L'augustin vint à daigner s'en contenter et mit deux doigts dans la main de Criquelette en lui disant:

—Tiens, c'est pour l'acheter une poupée.

Tel fut le début de cette forte et solide éducation que Criquelette devait recevoir chez Rosita!

Criquelette se soignait avec les deux doigts du jeune roi dans un porte-monnaie de treize sous que Pascal lui avait donné pour étrennes; mais elle eut le malheur d'égayer ce porte-monnaie, dès le lendemain. Ce fut un grand chagrin; seulement il faut rendre justice à Criquelette: ce n'était pas les deux doigts qu'elle regrettait le plus, c'était le cadeau de Pascal.

Criquelette devait retrouver un jour et fort à propos le porte-monnaie et les deux doigts.

On oublie vite à onze ans. Un mois compte alors pour bien des mois. Criquelette cependant n'avait encore à sa merci et ses larmes, à ce souvenir, lui montèrent aux yeux. Rosita avait dû se résigner à se séparer de Criquelette, le soir, et l'enfant couchait, au second étage, dans une chambre voisine de la chambre d'Aurélié. Une nuit elle se réveilla en sursaut en appelant: "Maman! Maman!" Elle regardait autour d'elle, étonnée, ne reconnaissant plus la mansarde de Belleville..... Elle entendit alors la voix d'Aurélié qui lui disait:

—Dors, mon enfant, dors.

Une autre nuit, Criquelette eut un horrible cauchemar. Elle avait senti sur ses joues le froid des doigts baveux de sa mère. Elle se mit à crier. Aurélié se leva précipitamment; elle eut beaucoup de peine à calmer l'enfant, qui, cependant, à la fin, s'assoupit. Aurélié la regardait avec beaucoup d'attention et, au moment où elle se rendormait, elle l'embrassa..... pour la première fois.

Ainsi se passèrent les premières semaines. Criquelette était-elle malheureuse? Non, certainement, ce n'était qu'un enfant. Il ne pouvait lui délaier de vivre dans cette belle maison, d'aller au Bois dans de magnifiques voitures, de porter de jolies robes et de manger de bonnes choses. Mais elle n'était pas heureuse, cependant, car elle avait un gros chagrin. Elle ne voyait Pascal que le soir, par échappées, au théâtre. C'était son seul ami sur la terre, son camarade

le, son frère. Elle se reprochait presque d'être si bien logée, si bien habillée, si bien nourrie, d'être devenue riche enfin, car elle se croyait riche, et pour toujours, tandis que Pascal était resté pauvre. Elle aurait voulu pouvoir partager tout avec lui. Elle n'osait jamais lui mettre de côté, pour Pascal, la moitié de son dessert, guettant le moment où Rosita ne la regardait pas, et bourra alors sa poche de petits fours et sucreries. Un soir Rosita s'aperçut du manège.

—Oh! la gourmande! dit-elle.

—C'est pas pour moi, répondit Criquelette, toute rougissante, c'est pour Pascal.

—Pauvre petite..... comme tu es gentille! Prends-en, mon ange, prends-en tant que tu voudras.

A partir de ce jour, Pascal eut ses soirs un dessert princier. Il venait au théâtre de bonne heure et endossait sa peau de singe et s'en allait, dans un écolier, guetter l'arrivée de Criquelette; non pour les boudons et les gâteaux, mais bien pour Criquelette elle-même, qu'il aimait de tout son cœur et qu'il avait hâte de revoir. Ils allaient s'asseoir, tous les deux, dans un petit coin bien noir, où personne ne pouvait les déranger, et là ils causaient pendant un quart d'heure. C'étaient les moments les plus doux de la vie de Criquelette.

—Tiens, mange, mange..... C'est bon, n'est-ce pas? C'est de ceux que tu as tant aimés l'autre jour.

—Ils fournissent des projets pour l'avenir..... Le théâtre..... toujours le théâtre! Ils entraient au Conservatoire, ils apprenaient tous les prix, ils seraient engagés par le même directeur, ils vivraient ensemble, toujours.

Au bout du premier mois, un incident se produisit qui amena dans l'existence de Criquelette un changement. Couchée à plat ventre sur le tapis du salon, elle jouait, un jour dans l'après-midi, avec le petit chien de Rosita. De temps en temps, elle prêtait l'oreille, croyant entendre des éclats de voix et le bruit d'une querelle dans la chambre voisine. Puis elle se remit à jouer avec le petit chien.

C'était bien une querelle, et très vive, qui venait de s'élever entre le prince et la comédienne. Rosita, après bien des hésitations, car elle savait que la position serait dure à enlever, avait demandé à Savéline de vouloir bien, à cause de Criquelette, à cause de sa fille, arranger encore une fois ses affaires. Elle avait cru atteindre le prince en glissant dans la première phrase le nom de Criquelette. Le résultat fut désastreux.

—A cause de Criquelette, s'écria le prince. Parlons-en un peu de Criquelette, si vous le voulez bien, ma chère.....Avoir pris cette enfant, c'est de la folie!

—Ah! voilà que vous allez, comme l'autre jour, m'approcher d'être charitable, d'avoir du cœur.....

—Non..... je ne vous le reproche pas..... cette petite est très gentille..... elle est intéressante. Il s'agissait de la mettre dans une pension, de faire les frais de son éducation. Très bien!..... Pour cela, je serai tout prêt. Mais avoir installé cette enfant, chez vous, et l'exhiber, tous les jours, au Bois.....

—Oh! l'exhiber!

—Oui, l'exhiber. Je dis que cela est ridicule et que cela est mauvais, dans l'intérêt même de cette enfant. Tel est mon avis. Quant à payer vos dettes, non! Je vous donne dix mille francs par mois, cela devrait vous suffire..... En dehors de cette pension de cent mille francs, à deux reprises, depuis cinq ans, j'ai arrangé vos affaires. J'en ai eu, chaque fois, pour deux ou trois cent mille francs..... Vous êtes trop dépendant..... Je ne puis soumettre un tel train..... Ajoutez à cela que le jeu, en ces derniers temps, ne m'a pas été favorable..... J'ai beaucoup perdu. Alors, qu'est-il arrivé? Que j'ai dû faire rendre à mes terres plus d'argent qu'elles n'en rendaient autrefois, pour mes régisseurs à l'us de sévère..... Cela me contrarie..... Je n'ai pas l'âme cruelle et il me déplaît de pressurer, à cause de vous, les gens qui sont à moi.

—Dites: à cause du jeu.

—A cause du jeu et à cause de vous..... Les deux choses, si vous le désirez..... Mais à cause

se de vous surtout. Vous me citez beaucoup plus cher que le jeu.

—Oh!

—Beaucoup plus cher!

—Enfin!

—Ce n'est pas tout encore..... Notre czar a un entourage détestable; on lui a fourré dans la tête des idées extravagantes, des idées libérales. On lui conseille que folie: l'émancipation, et cette folie changera beaucoup ma situation. Il y aura une diminution d'un tiers, au moins, dans mon revenu. C'est à cause de tout cela que je ne paierai pas vos dettes.

La discussion s'échauffa, devant tout à fait sérieuse, et le prince Savéline, excédé de la querelle, prit son chapeau et s'en alla brusquement. Criquelette était toujours par terre, faisant jouer le petit chien avec une balle de papier attachée à une ficelle. Le mouvement de sortie du prince fut si violent, qu'il ne put s'arrêter à temps et marcha sur un des mains de Criquelette. Elle se releva, toute tremblante, avec un grand cri.

—C'est insupportable, cette enfant, toujours dans mes jambes!

—Et, la prenant par le bras, il l'envoya rouler à dix pas sur un divan. Les Cosaques reparurent! Alors Criquelette épouvantée, se versa contre le bord de divan, n'osant se relever.

—Je vous demande: pardon..... Je n'aurais pas dû être là.

Rosita s'était jetée à genoux, près de Criquelette, et l'entourait de ses bras, pour la protéger. Attirée par le cri de douleur de l'enfant, Aurélié venait d'apparaître et s'était arrêtée sur le seuil d'une des portes du salon.

Savéline revint à lui. Il n'était pas méchant. Son acte de brutalité, condamné, lui fit honte.

—C'est moi, dit-il à Criquelette, c'est moi qui te demande pardon! J'ai eu tort. Est-ce que t'ai fait mal?

—Non, prince, non.

—Montre-moi ta petite main.

—Ce n'est rien..... ce n'est rien du tout..... c'est la surprise..... c'est la surprise..... la peur..... Je n'aurais pas dû crier.

—Console-toi..... ne pleure plus. Je vais t'envoyer un beau joujou. Veux-tu un beau joujou?

—Je veux bien, répondit Criquelette, souriante au milieu de ses larmes.

Savéline allait sortir, mais se ravisa, au dernier moment:

—Oui, dit-il à Rosita, j'ai eu tort..... mais elle n'aurait pas dû être là..... C'est pas moi qui l'ai dit, c'est elle.

Il partit. Une heure après, un domestique, dans le boudoir, apportait la merveille d'un orgue de salon, sur le couvercle duquel était assis un singe jouant de violon, par saécades, avec des éléments de paupières et des plissements de lèvres qui montraient ses dents blanches.

Assise sur une chaise basse, Criquelette regardait, et, devant ce merveilleux joujou, il n'y avait pas de joie sur son visage. Un peu de tristesse, au contraire, l'assombissait. Un singe! Elle pensait à Pascal!



Le grand docteur Dio LEWIS

Son opinion expresse.

Les témoignages si directs de profession, de la Faculté, de médecins éminents et de tant d'autres personnes intelligentes et honorables en faveur du WARMER'S SAFE CURE m'avaient grandement surpris à mesure que les meilleurs journaux reproduisaient ces attestations dans leurs principales colonnes. Ce fait, la confiance d'un si grand nombre de lecteurs de leurs témoignages me donna l'idée d'acheter quelques bouteilles de WARMER'S SAFE CURE afin de l'analyser. Mieux que cela, j'en pris un échantillon, et j'ai pu constater la dose prescrite. Je m'assurai ainsi que ce remède n'a rien d'offensif. J'ajoute même en toute franchise que j'en ferais usage s'il m'arrivait de souffrir des reins. De fait, la médecine s'efforce de déconcerter et est obligée de confesser son impuissance en présence de plus d'un cas de mal des reins. D'autre part, les attestations de centaines de personnes dignes de foi et en possession de toute leur faculté ne laissent guère à douter que M. H. Warner ne soit tombé sur l'une de ces herbes saines d'exceptionnelles propriétés souffrantes de la parole le soulagement.

Dio Lewis

GRANDE VENTE.

Determination de Tout VENDRE.

M. CASEY & CIE VENDENT A VENDRE PRIVE aux prix des enchères leur assortiment complet de POELES SIMPLES OU DOUBLES DE CUIVRE, Gard-foi, Grilles, Brasiers; Robes de Chambre d'été et d'hiver; Mantoux d'été et d'hiver; Machines à Coudre; Livres vieux et neufs, Peintures, Gravures, Portraits, Verres, Fruits et Fleurs Statuettes, Miroirs, Chanterelles; Tables à Basse, Basseaux de Cabinet, Comodes, Étagères, Horloges, Pendules, etc., etc., etc. Aussi une variété d'objets rares, antiques et curieux.

CETTE GRANDE VENTE A BON MARCHÉ commencera à 9 heures du matin, et se terminera à 6 heures au magasin.

62 Rue St-Jean, Haute-Ville.

13 déc 1m CASEY & CIE

Couvertures!

bien bon marché

Garanties tout laine.

\$2 17 la paire, val nt	\$2 75
3 07 "	3 75
3 37 "	4 00
3 50 "	4 25
4 37 "	5 25
5 00 "	6 25
5 95 "	7 00
6 27 "	7 50
7 40 "	8 50
8 00 "	9 50
9 25 "	11 25
10 25 "	12 50

A. W. LEITCH,
RUE DE LA FABRIQUE
nov. 1884.

La Machine à Tricoter ECLIPSE

N'a pas son égale pour le peu de complication mécanique, la célérité et la qualité du travail.

Chaque Machine est Garantie.

Un Enfant peut la Manœuvrer.

Elle fabrique une paire de bas parfaitement finis en dix minutes.

Les tricots de toutes sortes, de toutes dimensions, les dentelles peuvent être confect. avec la même machine. On conçoit aussi les tricotés, les dentelles, les mailles fines, pour les bas, les gants, les chaussettes, les tricots de lingerie et beaucoup d'autres. Le tricot est aussi facile que l'uni. La forme se donne, se fait tout sur la machine; il n'y a pas besoin d'ajustement préalable sur planches. Les produits sont meilleurs que ceux d'importation.

C'EST UNE INVENTION TOUTE NOUVELLE.

Les Ventes se font sur le système de Versement

TORONTO KNITTING MACHINE CO.

116, Bay Street, Toronto.

ON DEMANDE DES AGENTS.

Maison Jacques - Cartier

MAGASIN DU BON MARCHÉ

GROS ET DETAIL

No 58, rue de la Couronne et 220, rue des Fossés, St-Roch, Québec

Notre département de Marchandises Doull est des plus riches et le plus complet, l'assortiment qu'il soit possible de trouver. À Québec. Notre département de Tailleurs, à l'exception de la Rue des Fossés de première classe. Notre département de Modistes au 2nd Étage. Nous ne laissons rien à désirer. Si le mieux assorti le plus riche qu'il soit possible de trouver.

H. GAGNON & CIE.

22 janv. 1884.

AU JARDINIER CANADIEN

MAISON TURCOTTE & LABRECQUE

14 RUE ARTHUR, 4

Seuls représentants à Québec, des principales fabriques de CONSERVES ALIMENTAIRES de l'Ouest et de l'Est.

En POISSONS, VERRERIE, FERRAILLON, CARTON, de toutes dimensions, ou dans tout autre logement SEUX et LARILS.

Hygiène, Transparence, débouchage facile, absence de goût de fer, emploi de Poissans. Comprimant les variétés suivantes:

DE L'EST: Homards frais cuits, Saumon, Maquereau et Sardines.

DE L'OUEST: Fruits de toutes espèces, tel que: Pêches, Fraises, Ananas, Framboises, Prunes, 6 variétés, Cerises, Pommes, 12 variétés, Raisins, Citrouilles, petits Pois, 6 variétés.

Mariages assortis en tous genres, Flacons divers, grandeur, au gallon, en barils de diverses dimensions.

Seuls agents, à Québec, des célèbres COFFRES DE SURETÉ de G. Chepleau, Montréal. Représentant la célèbre Manufacture de SAVONS Podzer, MacLay & Cie, de Toronto. Baignoire et Toilette. Défont toute compétition.

N. B.—Les clients trouveront à cet établissement tout autant d'avantage qu'en achetant directement des fabricants, les arrangements spéciaux ayant été faits à cet effet.

TURCOTTE & LABRECQUE,
4, rue Arthur.

25 juillet 1a

FOURRURES FOURRURES

G. R. RENFREW & CIE

HAUTE-VILLE

Assortiment complet des dernières nouveautés en toiles soie et cachemire en fourrure.

Peleries, Instantanés, dolmans en soie, en cachemire, garnitures, manchons en pelletterie.

Gants de promenade pour dames.

Bonnets de fourrures gants, garnitures de collets pour hommes.

Moderation dans les prix. Excellence dans la qualité

1000 PEUX DE BUFFLE DU NORD-OUEST.
18 nov. 68

AUX ACHETEURS

qui désirent des marchandises à bon marché

ALLEZ CHEZ

Fortin & Belanger

qui étaient ci-devant au coin de la rue du Pont et St-Joseph, et qui ont transporté leur établissement depuis le 1er mai dernier au No. 114, rue St-Joseph, vous trouverez là, à une grande réduction, les draps de Moscou, Plumes, Bavers, couvertures de laine, flanelles, tweeds, coton jaune et blanc, ainsi que velours, étoles à manteaux, enfin un assortiment général de marchandises sèches, à des prix qui défient toute compétition.

N'oubliez pas No. 114, Rue St. Joseph, St. Roch.

FORTIN & BELANGER.

P. S.—Les consignés vendront aussi à des conditions spéciales les propriétés suivantes: une maison et hangars situés au coin de la rue Grant et du Roi, une dans la rue Laurier, une autre dans la rue Fleury.

F. & B.

Hotel St. Louis

QUEBEC, CANADA

CET HOTEL

SANS RIVAL A QUEBEC SOUS LE RAPPORT DES PROPORTIONS, DU SITE ET DU SERVICE

Vient d'être restauré à neuf, modernisé, complètement transformé, muni des dernières systèmes de drainage et ventilation, l'assainissement, de l'éclairage électrique, etc. de fait, on a mis en œuvre tout ce que le 20e siècle a vu et la science appliquée ont pu produire pour assurer le bien-être et la satisfaction des hôtes.

Le SAINT-LOUIS est admirablement situé, à proximité immédiate des promenades les plus agréables et en recon, le Jardin du Gouverneur, la Place d'Armes, la Terrasse Dufferin et l'Esplanade, et peut se louer 50 personnes.

Compagnie de l'Hotel Chateau St. Louis, PROPRIETAIRES

William Russell, PRÉSIDENT.

19 juil

L'ELECTEUR

Journal Quotidien et Hebdomadaire

ORGANE DES LIBÉRAUX DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Un an, \$4.00
Six mois, 2.00
Trois mois, 1.00
Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

NOUVELLES.

A vendre ou à louer—Châ Cinq-Mars. Grande Attraction—Bernard & Allaire. A louer—Alph. Pouliot. A vendre ou à louer—Jas. Macdonald. Argent à prêter par petites sommes—G. T. Tremblay. Compagnie d'assurance contre le feu Imperial—John Strang. A vendre—H. G. Joy. A vendre—Lecteur et Gosselin. Perdue. Perdue de jour—A. Rousseau. P. P. P.—C. Peverley.

ST. VALENTIN'S KETTLEDUM

SOUS LE PATRONAGE SPECIAL DE Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Madame Masson

Salle Victoria

SAMEDI, 14 FEV.

de 8 h. 30 à 10 h. 30

La musique de la Batterie A J. uera. On peut se procurer des cartes chez M. M. C. E. Houlwell, A. Lavigne, Morgan & Co, de chaque des pavés et à la porte. Enfants moitié prix.

QUEBEC, 12 FEVRIER 1885

Situation de plus en plus alarmante

Les comptes publiés du Dominion pour l'exercice 1883-84 accusent, on le sait déjà, un surplus purement apparent.

Le relevé officiel des dépenses et des revenus du dernier semestre nous fournissent la matière d'un autre document qui devra éclairer le peuple mieux que tous les discours sur le désarroi croissant des finances fédérales.

La dépense totale pour les sept mois écoulés depuis le 30 juin 1884 s'élève à \$19,513,668; le revenu total pour la même période, à \$18,465,929; excès des dépenses, \$1,047,739.

En d'autres termes, la première moitié de l'exercice 1884-85 se solda par un déficit DE PLUS D'UN MILLION.

Dans le seul mois de janvier dernier, il y a un surplus de dépenses de plus de deux millions.

Nous soumettons à l'attention publique le tableau comparatif suivant :

Revenu	1884-85	1883-84
Au 31 décembre...	\$16,056,495	\$16,561,420
Pour janvier...	2,409,433	2,285,104
Total	\$18,465,929	\$18,846,524

Dépenses	1884-85	1883-84
Au 31 décembre...	\$14,860,540	\$13,756,028
Pour janvier...	4,653,128	4,270,770
Total	\$19,513,678	\$18,026,798

Il faut remarquer que le 31 janvier 1884 il y avait un surplus de \$819,731, qui au 31 janvier dernier, s'est transformé en un déficit de \$1,047,739. Cependant, le revenu de janvier dernier est de \$124,331 plus élevé qu'en janvier 1884.

Si l'on veut analyser les causes du déficit, on constate que le revenu du dernier semestre a été de quelque \$340,000 inférieur à celui du semestre correspondant l'année précédente, et que d'un autre côté il y a eu augmentation de plus d'un million sur les dépenses.

Ainsi, pendant que le revenu décroît en proportion rapide, la dépense augmente encore plus vite.

Où est donc allé le fameux surplus de 5 millions de l'avant-dernier exercice ? L'an dernier, cet énorme surplus était réduit au chiffre modeste de \$800,000. Cette année, il se change en déficit.

La protection, évidemment, ne suffit plus à la tâche. Sir Leonard Tilley va être obligé de trouver une autre gondo. Autrement, l'exercice courant, qui débute si mal, va avoir pour couronnement un déficit d'une couple de millions.

Lettre de la capitale

De notre correspondant particulier

Ottawa, 11 février.

L'élection de M. Daly comme député-orauteur a fait à peu près tous les frais de la séance d'hier.

Il était entendu, paraît-il, que M. Daly serait nommé ministre. Malheureusement pour lui, il serait impossible de le faire élire dans Halifax qu'il représente aujourd'hui.

Que faire ? Sir John a toujours une

porte pour sortir. Cette fois-ci cependant, on dit qu'il était réellement embarrassé de son homme. Les positions de toutes sortes sont tellement encombrées qu'il ne trouvait rien de passable, lorsqu'on lui a suggéré de créer la nouvelle position de président des comités, ou député de l'Orateur.

M. Blake a fait remarquer avec finesse que la difficulté n'avait pas été de trouver un homme pour la position, mais au contraire de trouver la position pour l'homme.

Le chef de l'opposition n'a eu qu'un mot à dire pour établir la complète inutilité de cette nouvelle charge : c'est qu'elle n'a jamais existé au pays et que personne n'en a jamais souffert.

Il a protesté de toutes ses forces contre cette nouvelle dépense qui s'élèvera à deux ou trois mille piastres par année.

M. Blake a fait remarquer de plus que cette charge appartiendrait à un Canadien-français, si toutefois elle était établie. Il n'est que juste en effet d'avoir, sur les deux orateurs, au moins un qui parle notre langue.

Le croirait-on ! Les bleus de Québec, qui ont fait tant de tapage à propos de la nomination de M. Kirkpatrick, l'orateur actuel, n'ont pas en un mot de protestation contre M. Daly. Plus que cela, ils ont proposé un amendement pour faciliter l'acceptation de M. Daly. C'est M. Roy qui s'est chargé de cette besogne anti-nationale en demandant que le député-orauteur eût une connaissance pratique de la langue française si l'orateur ne parle que l'anglais et vice versa.

Sir Hector s'est levé un peu plus tard pour dire que M. Daly connaissait parfaitement le français.

Tous les bleus ont applaudi et le sacrifice de nos intérêts nationaux a été une fois de plus consommé par cette immense majorité conservatrice canadienne-française, dont la servilité n'a plus de bornes.

La discussion et l'élection n'ont duré qu'un instant. Capressait. Ça s'est fait trop vite ; les formalités n'ont été qu'un mot remplis.

Le nouveau président était élu lorsque M. Blake a fait remarquer à la chambre que le mode d'élection adopté par le premier ministre et tous les procédés suivis étaient tout-à-fait inconstitutionnels. Il a fallu refaire, de faire et relaire encore toute cette procédure, sous la dictée de M. Blake, qui y mettait de la bonne humeur. La chambre a ri de grand cœur, excepté Sir John, Sir Hector et leurs plus chauds admirateurs.

Sir John s'est montré bien faible en toute cette affaire. Son prestige tombe visiblement d'une session à l'autre.

A la dernière session, l'opposition a protesté contre un abus qui devient d'année en année plus intolérable et plus scandaleux. Il y a dans le service civil une foule d'employés qui reçoivent des salaires extra pour divers ouvrages qu'on leur fait faire et qu'on considère en dehors de la besogne de leurs départements ; ou bien, encore on leur paye quelques centaines de piastres par année, pour travail en dehors des heures régulières du bureau.

Que cela puisse être légitime en certains cas, c'est possible ; mais qu'il y ait là des abus criants, c'est plus que certain.

Il y a des employés qui retirent ainsi double salaire.

Citons quelques noms : M. Dewdney reçoit \$4,000 comme lieutenant-gouverneur et \$2,200 comme commissaire des sauvages ; M. Miall, \$3,200 comme commissaire du revenu de l'intérieur et \$800 pour charge spéciale dans le même département.

Tous deux sont bien connus comme favoris du ministère actuel M. Clarke reçoit \$2,000 comme juge de comté, 1,200 comme arbitre de chemin de fer et \$4,500 comme commissaire de l'intercolonial. M. Page \$4,500 comme ingénieur, \$1,545 comme arbitre etc., etc.

La liste donnée dans le rapport de l'auditeur-général contient ainsi une centaine de noms. Ces salaires réunis forment toujours des salaires excessivement élevés.

La loi fixe les salaires des employés du service civil.

Le seul moyen de récompenser ceux qui font du zèle au point de vue politique est de leur donner quelque chose à faire en dehors de leur travail régulier.

Il y a des exceptions à cela. Il y a des employés qui ont droit à ce qu'ils reçoivent pour leurs extras ; ce sont les abus que je condamne, parce qu'ils sont criants.

ACTUALITES

C'est entendu : la compagnie du Pacifique est excessivement bien disposée envers les Canadiens. Seulement elle a ses petites rancunes.

Quand il s'agit de faire un grand tronçon par exemple, il n'y a pas d'intérêt canadien qui tienne.

Depuis quelque temps, les agents

du Pacifique ont reçu ordre de forcer les passagers de l'ouest à passer par les lignes américaines de préférence à celles du Canada.

Voici le texte d'une circulaire qui ne laisse aucun doute sur ce point :

Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien

(Division occidentale)

Département général des passagers Winnipeg, 25 nov. 1884.

Aux agents pour la vente des coupons.

Dans vos distributions de billets aux passagers à destination de localités situées dans notre division orientale, dans l'Ontario ou Québec, ou pouvant être atteintes par notre ligne depuis St Thomas, vous devez jusqu'à nouvel ordre refuser de vendre des billets par aucune autre route que le Michigan Central depuis St Thomas et ensuite par le Pacifique Canadien. Si les passagers insistent pour prendre une autre route, informez-les qu'ils ne peuvent avoir leurs billets à destination et ne leur donnez de billets que jusqu'à Emerson, Grétna ou Chicago.

(Signé)

ROBT. KERR.

Voilà qui est clair : les passagers de l'ouest prendront les billets que le Pacifique leur imposera ou bien ils s'en passeront.

Cette préférence pour le territoire américain est du reste systématique chez le syndicat, qui a refusé et refuse encore d'achever le chemin de fer du Nord et va faire bâtir aux frais du pays un beau pont à Lachine pour pouvoir raccorder son chemin avec les lignes américaines.

Si on l'avait laissé faire, il aurait construit sa ligne entière, avec l'argent canadien, sur le territoire américain !

"Les patriotes voient sur la poitrine de M. Mackenzie et Blake un cordon d'honneur qui vaut bien la Grand-Croix du Bain."

Ainsi parle M. Goldwin Smith dans le Week de Toronto.

Venant de la part de Bystander, cette observation peu flatteuse pour Sir John équivaut à un véritable hommage pour l'ancien chef du parti libéral canadien et son successeur.

Il est curieux que l'on n'entende plus parler de l'enquête sur le chemin de fer du Nord.

Il est évident que nous étions bien renseignés quand nous annoncions, il y a quelque temps, que le gouvernement attendait, avant de commencer, que le chemin fût vendu une seconde fois.

Dit le Canadien :

"Nous traversons une crise : il faut mieux l'avouer et en prendre courageusement notre parti, économiser, et attendre que les temps soient meilleurs."

"Les conseils de prudence donnés par M. Blake dans ses discours aux Adresses peuvent être redités avec profit par la presse au public."

L'organe conservateur a raison. Il est bon que le public sache qu'il a été trompé le jour où on a tenu de lui faire croire que la protection pouvait prévenir toute crise commerciale.

M. Vanasse, député de Yamaska, écrivait au Monde le 9 courant :

"On prétend que le député orateur sera nommé cette semaine et que le nouveau poste sera confié à monsieur M. B. Daly, le député d'Halifax. M. Daly est un homme charmant, et de plus un homme de talent ; il se sède à un haut degré toutes les qualités requises du nouveau titulaire, mais on ne permettra peut-être de le nommer pour le nouveau député-orauteur ne serait pas un canadien-français."

Puisqu'on crée une nouvelle charge pourquoi pas, dès le début, mettre nos nationaux sur un pied d'égalité, et adopter le principe que lorsque l'orateur sera un Canadien, Anglais ou Ecosais, son député sera un Canadien français et vice versa ?

Le même jour, l'hon. M. Blake tenait absolument le même langage. Cependant l'on vit tous les députés conservateurs canadiens-français voter contre la proposition du chef libéral et M. Daly était nommé vice-président de la chambre lorsque le président est déjà un Anglais, M. Kirkpatrick.

Nous voyons dans les "Comptes Publics" que les journaux suivants ont reçu du gouvernement fédéral dans le cours de l'année dernière pour impressions et annonces des divers mon tant que voici :

La Gazette, de Montréal	\$9,481
Le Chronicle, de Québec	4,762
Le Courrier de St-Hyacinthe	7,863
Le Canadien	3,045
Le Courrier du Canada	925.00
L'Événement	573.00

Tous les autres journaux conservateurs de notre district figurent dans les comptes publics pour des montants plus ou moins considérables.

Que l'on remarque bien que ce ne comprend que la solde du gouvernement fédéral, qui n'est rien en comparaison de celle du gouvernement local.

De fait, les montants payés annuellement par les deux gouvernements

aux journaux conservateurs de notre district varient de \$20,000 à \$30,000.

L'hon. J. H. Pope était apparemment remis de son indisposition, car il était à son siège au Parlement hier.

L'Étendard continue avec plus de vigueur que jamais sa campagne contre l'hon. M. Chapleau.

Dit La Presse :

"La rumeur circulant, ce matin, au palais de justice, que M. N. H. Bourguin était nommé procureur général pour le district judiciaire de Montréal. Un de nos reporters s'est rendu auprès de ce monsieur qui lui a affirmé que cette nouvelle était prématurée et qu'il ne recevrait sa nomination que dans quelques jours. Il ajouta d'un air significatif : 'Vous devez connaître les sentiments du gouvernement à mon égard.'"

En effet, la nomination de M. Bourguin serait le pendant de la nomination de l'honorable C. de Boucherville et de celle de M. A. Torontie ; et, étant donné que nous sommes gouvernés par les casiers, nous ne voyons pas pourquoi M. B. arguquin ne serait pas nommé aussi bien qu'un autre... casier.

Seulement, la majorité conservatrice de la chambre aura peut-être quelques observations à présenter.

On peut donc s'attendre à du grabuge à la prochaine session.

Les lettrés trouveront aujourd'hui en la page quelque chose de délicieux à déguster, signé : Théodore de Banville.

Les membres du "Young Men Liberal Club de Toronto," ont nommé un comité pour se rendre auprès du procureur général et lui demander d'accorder le cens électoral aux jeunes gens.

Les conservateurs de Joliette ne s'entendent pas sur le choix d'un candidat.

La législature du Manitoba doit s'ouvrir le 10 mars.

L'honorable M. T. J. J. Loranger a été ré-élu président de la société St Jean-Baptiste de Montréal.

Notre confrère de la Patrie, M. Beauregard, a été choisi comme candidat à la mairie, à Montréal, en opposition à l'hon. J. L. Beaudry.

Si Grandeur Mgr l'archevêque de Québec fera sa visite pastorale en 1885, dans les paroisses de l'île d'Orléans et dans les comtés de Kamouraska, de l'Islet, de Montmagny et de Bellechasse.

L'évêque in partibus d'Anthon, successeur comme tel de Mgr Laffite, évêque des Trois-Rivières, est actuellement Mgr Gay, coadjuteur de l'évêque de Poitiers.

Les membres du club de raquettes Québec viennent de lancer des invitations pour une excursion à leur rendez-vous "Morton Lodge" chemin Ste Foye, samedi le 14 février, à 3 h. p. m.

Mme Joly recevra.

Une affaire d'éclat que le bal de Rideau-Hall hier soir.

Il y avait un millier d'invités au moins.

La y Lansdowne était en satin crème, avec garniture soie et or ; Lady Florence Anson en gaze crème ; lady Melgund en brocard d'or.

Une dépêche d'Ottawa dit que la Batterie A de Québec a offert ses services pour la campagne du Soudan et que le gouverneur en va probablement les accepter.

Une centenaire vient de mourir à St Jean Isle d'Orléans le 9 du courant.

Mme Marie Campagna veuve Jean Lachance était née à St François Isle d'Orléans le 19 mars 1785, de sorte qu'elle est morte à l'âge de 99 ans 10 mois et 21 jours.

Le journal de Rossa offre \$10,000 de récompense à toute personne qui livrera la personne du Prince de Galles, soit vivante, soit morte.

L'église de Sainte-Thérèse, qui il n'y a pas longtemps était l'proie d'un incendie, va être rebâtie incertainement, au prix de 90 mille piastres, nous dit le Port de Montréal.

Les journalistes en voyage

M. L. F. Pinault, avocat de cette ville, qui dirige l'excursion des journalistes à la Nouvelle-Orléans, nous écrit ce qui suit :

Toronto, 10 fév. 1885.

Nous sommes arrivés à Toronto à 11 h. hier soir après un voyage magnifique. Tous mes compagnons de route sont en parfaite santé et bien préparés pour le long trajet qu'il nous reste à faire.

Sur notre passage, plusieurs amis de la Presse Associée d'Ontario sont venus nous saluer ; à Napanee M. Drow-

ry, à Cobourg M. Hough, et à Bowmanville le secrétaire de l'association, M. Climee.

Nous quitterons Toronto à 4 h. p. m. en route pour Chicago où nous arriverons demain matin.

Nos amis d'Ontario seront au nombre de 15 à 20, je ne puis encore en donner les noms.

Nous avons eu hier une pluie affreuse toute l'après-midi, mais aujourd'hui le temps est charmant, le soleil est radieux et la température très douce.

L. F. PINAULT.

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 11 février 1885.

En réponse à M. Gigault.

Sir John dit que le gouvernement a sous considération la suggestion faite l'année dernière à l'effet d'établir un bureau d'agriculture et une ferme en rapport avec ce bureau, et qu'il espère pouvoir y donner suite.

En réponse à M. Anger.

L'hon. M. Costigan dit qu'aucun règlement n'a été fait touchant l'emploi du fonds des licences.

En réponse à M. Foster.

Sir John dit que le gouvernement est à l'étude la question du maintien des bureaux de commissaires nommés sous l'autorité de l'acte des licences de 1883, dans les comtés, etc., qui ont adopté l'acte de tempérance du Canada en 1878.

En réponse à M. Farrow.

Sir John dit que le gouvernement n'a pas l'intention de créer une cour de divorce.

En réponse à M. Burpee.

Sir John dit que le gouvernement s'occupe de prendre des mesures pour étendre davantage nos relations commerciales avec d'autres pays.

M. Casgrain propose qu'il est à propos d'adopter quelque mesure à l'effet de pourvoir, au moyen d'une loi, à ce que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

M. Casgrain, à l'appui de sa proposition, dit que l'exemple des nombreuses banques qui ont failli, telles que les banques Mechanics, Federal, Exchange, nécessite l'adoption de quelque mesure à l'effet que les banques soient mieux surveillées et inspectées, et il dit que la nomination d'un inspecteur spécial serait nécessaire.

Sir Leonard Tilley dit que la nomination d'un inspecteur et surtout la visite de cet inspecteur dans les banques aurait pour effet d'ébranler la confiance du public dans ces institutions, et serait de nature à causer des désastres qui peuvent être évités.

Sir Leonard dit aussi que les banques devraient être obligées à disposer de leurs garanties collatérales avant qu'elles soient déposées.

M. Blake dit qu'il est devenu nécessaire d'amener la loi criminelle et de décréter une punition sévère contre les directeurs et officiers de banques qui se permettent de faire des rapports faux et trop souvent exagérés. M. Blake condamne au si les dépôts faits par le gouvernement dans les banques qui ne sont pas solides.

Sir John dit que c'est le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts, qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres. Les suggestions faites par M. Blake comportent plutôt des amendements à l'acte des banques qu'une loi spéciale, et le ministre des finances saura sans doute s'en mettre à profit.

Sir Richard Cartwright dit que les dépôts dans les banques doivent être faits par le gouvernement avec une grande circonspection, et seulement dans le cas d'une extrême gravité. Il suggère aussi quelques amendements à la loi des banques, et dit qu'il devrait y avoir un traité d'extradition avec les États-Unis au sujet des directeurs de banque qui se sont rendus coupables de fraude.

Sir John dit que l'Angleterre est en ce moment en voie de préparer un traité d'extradition avec les États-Unis à ce sujet, et que le Canada en profitera.

Sur demande du gouvernement, M. Casgrain a consenti à retirer sa motion.

M. Langelier demande copie des papiers, correspondance et comptes relatifs à l'école de cavalerie de Québec, depuis le 1er juillet 1884, au 31 janvier 1885. Accordé.

Vu qu'il est près de six heures, M. Laurier demande à remettre à plus tard la discussion de la motion suivante, et il est entendu que mercredi aura lieu la discussion.

Comité général pour considérer la résolution suivante : Que le choix de la route de la ligne de chemin qui doit relier Montréal aux parcs de Saint Jean et Halifax, pour laquelle une subvention de \$17,000 par année, pendant quinze ans, a été accordée par une loi de la dernière session 47, V. C., soit soumise à l'approbation du parlement.

Après l'adoption de quelques demandes de documents, la chambre s'ajourne.

COMMUNICATIONS

St Roch des Anabets, 9 fév. 1885.

M. l'éditeur de l'Électeur, M. le rédacteur.

Enfin, la paroisse de St Roch repère. Le fameux Odilon Pelletier n'est plus maire.

Le coup a été rude ; ex-maire n'est pas une qualité qu'il aime. Dura lex, sed lex.

M. Michel Francœur le remplace et nous espérons qu'enfin la paix va venir parmi nous. M. Francœur est un homme actif, intelligent, instruit, qui est digne du poste qu'il occupe.

Nous le félicitons de son succès. Le parti libéral se réjouit de ce fait, parce qu'il considère que les citoyens pourront maintenant avoir justice d'un conseil qui, dirigé par M. Pelletier, leur refusait invariablement.

En vous remerciant d'avance pour l'hospitalité de votre journal,

Je demeure, etc.

ELECTEUR MUNICIPAL.

NOUVELLES LOCALES

AUTOUR D'ICI 11 FEVRIER : M. l'inspecteur de la police a été avisé, par un de ses agents, que le 6 h. 59, couchant à 6 h. 59.

Quarante-heures de nuit à l'ouest. Temps clair, sans vent, froid ; thermomètre à 50° au-dessus de zéro.

DE RETOUR

Le capitaine Penne, du 9^e Volontaires de Québec, et sa mère M. Penne, sont de retour d'Angleterre.

QUARANTE-HEURES

L'ouverture des Quarante-Heures aura lieu, dimanche, à l'église de St-Roch.

DEMANDES D'INCORPORATION

L'union Saint-Joseph de Saint-Jas-Baptiste de Québec, s'adressant à la législature pour un acte d'incorporation.

La société des marchands de leur de nouveautés de Québec, a demandé un acte d'incorporation.

L'Association agricole de la paroisse de St-Jas-Baptiste de Québec, a demandé un acte d'incorporation.

LES PETITS RUISSEAUX

On a recueilli, en 1884, dans le comté de Québec, la somme de \$3,000 pour l'œuvre du dernier de Saint-Jas-Baptiste.

TUE SUR LE QUEBEC-CENTRAL

Dimanche le 8 du courant, sergent, nommé Richard Breton, trouvé la mort dans les circonstances suivantes : Un train spécial partait de la jonction de Beauve, à 9 h. 45 m., pour Sherbrooke à destination du Bassin, à une vingtaine de miles de Sherbrooke ; quatre ou cinq furent jetés hors de la voie. Le sergent Breton était sur le tender et se trouvait le lit tomber la tête la première entre les rails. Les roues du véhicule lui ont passé sur les jambes, le pauvre garçon a reçu en outre plusieurs autres graves blessures. Le transport de suite sur la locomotive qui partait aussitôt pour Sherbrooke, mais le blessé expira avant d'arriver à cet endroit.

Le jeune Breton n'était âgé que de vingt ans. Son corps a été transporté chez son père, M. Damase Breton, qui demeure près de la jonction de Beauve.

REPONSE A PLUSIEURS CORRESPONDANTS

Plusieurs abonnés, épris de la science Crétacée de notre pays, nous ont écrit qu'ils ne connaissent pas de personnes qui puissent leur procurer des renseignements sur ce sujet. Nous leur ferons à tous la même réponse : s'adresser à la librairie de M. A. O. Raymond, rue de la Fabrique.

BONNE RECETTE

Le récent bazar du Patronage de la paroisse de St-Jas-Baptiste, tenu à la Halle Montcalm, a porté en chiffres ronds une somme de \$2,500.

MALADIES COURENTES

Les mauvaises fièvres dont on a déjà signalé l'expansion, continuent à faire des ravages dans cette ville. Plusieurs cas ont été fatals jusqu'ici. Au nombre de personnes atteintes de maladies courantes, se trouvent les frères de l'Ordre de St-Vincent, Paul arrivés de Paris l'été dernier, et qui ont été atteints de la peste. Le Frère Coitepeas est, nous le croyons, très dangereusement malade.

LA FAMILLE HUARD

Quelques détails à ajouter à ce que nous avons déjà dit sur la famille de la malheureuse Céline Huard, qui a été assassinée à Montréal sous la culpabilité d'

J. B. LALIBERTÉ

145, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Ires Medailles et Diplomes a toutes les Expositions

FOURRURES!

MANTEAUX POUR DAMES!

Dernière mode de Paris

EN MOUTON DE PERSE,

SEAL,

BOCKARAN,

ASTRAKAN.

Dolmans en Seal!

Dauphines et Circulaires Russes

En Soie Brochée, Soie Ottomane, Satin de Lyon, Drap Matelassé, avec du blouson, vison, petit gris, hermine, écarlate, rat musqué, etc.

CASQUES, MANCHONS, COLLERETTES, PAGOTTES, en Martre d'Alaska, Shetland Seal, Loutre Naturelle et Piquée, Chat Russe et Loutre de Mer.

MANCHONS DE PIEDS

FOURRURES

CAPOTS POUR HOMME

En SEAL avec bordure en Martre du Nord, CASTOR naturel et tique, MOUTON DE PERSE, BOCKARAN, ASTRAKAN, LOUP DE SIBERIE, CHAT SAUVAGE, Etc., Etc., Etc.

Garnitures de Capots

En LOUTRE Naturelle et de Mer, MARTRE D'ALASKA, CASTOR Naturel et Piqué, Etc., Etc.

CASQUE

En LOUTRE de Mer et Naturelle, SEAL, MOUTON DE PERSE

GANTS et MITAINE



Robes pour voitures

Grand choix de : Descentes de lits, Tapis (Rugs) en Ours noir et blanc, en renard blanc et en loup cervier.

Grandes Specialites de raquettes, souliers mous et traines sauvages

Pavillon des Patineurs.

SAISON 1884-85.

BILLET POUR LA SAISON:

UNE FAMILLE (comprenant un monsieur, toutes dames, et tous les enfants allant à l'école, fumant partie de la même famille, et une piste en plus pour chaque autre non-leur)	\$ 8.00
MONSIEUR SEUL	4.00
DAMES	3.00
ENFANTS âgés de moins de 15 ans	3.00

MADAME LARAMEE

No 39, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

DAME SAUVAGESSE

A l'honneur d'informer le public qu'il pourra se procurer des remèdes, avec des recettes de toutes sortes de maladies, pour la guérison de la Fièvre Maligne, la consommation, les Bronchites, cette dernière maladie est certaine d'être guérie si l'usage de deux ou trois fois par jour, on a des doses, referer aux nombreux certificats qu'on le a reçu de personnes bien nées.

Les malades éloignés de la ville peuvent être logés à la résidence de Mme Laramee pour recevoir les soins que requièrent leurs maladies.

Heures de bureau de 7 h. a. 1 h. p. m. tous les jours.

13 oct. 8 m.

NOS LECTEURS

sont invités à faire l'essai de la célèbre préparation

Poivre Celeri

DE HERRON

Breveté au Canada et sur le point de l'être aux Etats-Unis par la maison

BOURGEAU & HERRON

Fabricants et importateurs de

CAFES, EPICES, MOUTARDE, etc.

43 à 49, rue du Collège

MONTREAL.

En vente chez tous les épiceries.

5 déc. 1 m.

T T T

LE MAGASIN DE THE

263 RUE ST-JOSEPH

ST-ROCH

203 Rue et Panbourg

ST-JEAN

Venant d'être reçu un assortiment considérable de thé consistant en du Japon de toutes sortes, le vert, l'impérial, Younghyson, Gungpow, le noir de bois, des lades et de la Chine. Tous ces thés sont vendus au détail pour le prix du gros. Toute personne qui s'adresse à ce magasin a droit à un magasin présent. N'oubliez pas que le vrai magasin de thé est à l'enseigne du Chinois.

20 oct. 1884, 8 m.

J. B. ROUSSEAU.

Avis est par les présents donné que l'Union S-J se h de la St-Basile de Québec, s'adressera à la Légation de Québec, à la fin de la session, pour obtenir un acte d'incorporation.

TURCOTTE & BELLEFLEUR.

Avocats de la dite société.

21 janvier 1885.

THIS PAPER MAY BE FOUND ON

NEW YORK

PHILEMON ET BAUCIS

AU CARRÉ SAINT-MARTIN

I

En 1885, le petit Ludovic Amé, fils d'un tonnelier de Saint-Etienne, ayant perdu en quelques mois son père et sa mère, qui ne lui laissèrent rien, vint à Paris, et, à la recommandation de son parrain, M. Pagueot-Subrin, marchand de brides à sabots, entra comme commis chez M. Cerecet, établi mercier, rue aux Ours, à l'enseigne du Rouet d'Or. Ce négociant vit surtout là une occasion de faire le bien et d'obliger des compatriotes. Jusque-là il avait fait ses affaires tout seul, et cela se comprenait de reste, sa boutique et son logement étant si exigu que sa tête y touchait presque aux plafonds, bien qu'il lui fut même de petite taille; car le rez-de-chaussée et l'entresol avaient à peine à eux deux la hauteur d'un étage ordinaire.

Mais Ludovic Amé, âgé de douze ans, ne devait pas tenir une grande place dans cette humble loge, où un chiffon de serviette appelée Marlon, haute comme un bott, entretenait la propreté, avec un baai et un plumet qui ressemblaient à des joujoux, et faisait la cuisine dans un placard. La première fois qu'il vit la boutique du Rouet d'Or, où devait s'écouler sa vie entière, Ludovic, né avec l'esprit d'or, fut conquis par la nette perfection avec laquelle étaient rangées les marchandises. Et en même temps, il fut frappé par le coup de foudre de l'amour; car de cette minute même, il aimait pour ne pas cesser de l'aimer, même à son dernier soupir, la fille du mercier, la petite Modeste Cerecet, âgée de huit ans. Tout mince et mignonne, pâle comme une plante grandissant à l'ombre, d'une blancheur transparente avec des traits délicats, des lèvres pensive, des cheveux châtains très soyeux, des yeux de saphir ciselés, un long cou flexible, cette enfant ressemblait aux saies qui piquaient les pimplis, et volontiers on se la figurait jouant de la viole; mais elle ne devait jamais savoir la musique, et son instruction se borna à ce que lui enseigna son père: la lecture, l'écriture, la tenue des livres, et quelques très vagues notions d'histoire.

Ludovic l'aima et, tout de suite aussi, Modeste aima Ludovic, et en ces quelques mots tient toute l'histoire de leur vie; car ces deux êtres, qui tous les deux moururent dans l'automne de 1883, n'avaient pas cessé de s'adorer. Et pour eux les années passèrent comme un songe rapide, depuis le jour où ils s'étaient connus enfants. M. Cerecet était un excellent homme, plein de douceur, et d'une activité infatigable. Ses affaires prospéraient, et sa petite boutique ne demeurait pas, parce qu'appartenant à l'école du vieux commerce, il vendait consciencieusement des marchandises irréprochables, toujours achetées chez les mêmes fabricants.

Dans tout le quartier St Martin et Saint Denis, où s'étendait sa renommée, il était de notoriété publique parmi les commerçants que son fils, ses aiguilles, ses boutons, ses rubans, étaient de qualité supérieure; aussi n'était-ce pas trop de lui et des deux enfants pour faire la vente et répondre aux pratiques. Ludovic Amé, offrit alors ce phénomène, d'accueillir avec soin une besogne minutieuse, tout en vivant dans une petitesse extrême; il ne se fit pas tromper, en attendant, d'un centimètre, ou, en passant, d'un demi-milligramme, et cependant, en regardant aller et venir Modeste, en la suivant dans ses gracieuses poses, en contemplant ses yeux divinement bleus, il éprouvait à chaque minute des joies qui ne s'affaiblissaient jamais, et qui le transportaient en ses divins ravissements où l'âme presque déliée sentait matériellement frémir et palpitait ses ailes.

II

M. Cerecet n'était pas seulement bon et honnête, il était profondément charitable; il avait enseigné aux deux enfants cette religion active, et avec ses faibles ressources, il trouvait moyen de soulager autour de lui des misères. Une mère indigente sauvée de la faim, un enfant malade assisté et secouru, tels étaient les seuls événements de la maison du Rouet d'Or, où d'ailleurs, il ne se passait rien. Les heures, les jours, les semaines, les années s'écoulaient avec la rapidité d'un mouvement régulier. M. Cerecet, sa fille Modeste et son commis Ludovic travaillaient toute la semaine, et le dimanche ne se reposaient pas; car ce n'était pas trop de cette journée pour nettoyer tout, revoir les écritures, mettre les marchandises en ordre et préparer la vente de la semaine. A peine, le soir, accablés de fatigues, faisaient-ils une petite promenade dans les rues du quartier sans aller même jusqu'au boulevard.

Aussi, lorsqu'en 1848, M. Cerecet, qui se retira à Nemours, les maria et leur vendit son fonds, Ludovic Amé et Modeste n'avaient jamais lu un livre, n'étaient jamais allés à la comédie, n'avaient jamais vu d'arbres.

Le jeune couple continua exactement les traditions de M. Cerecet, faisant le bien et travaillant avec une obtention fidèle, Ludovic admirant sa passion pour sa femme qu'il ne la vit pas vieillir, ou plutôt elle ne vieillit pas, en effet, ni lui non plus; leurs cheveux ne blanchirent pas, leurs rides ne purent mordre leurs belles visages; Modeste garda sa taille mince, Ludovic échappa aussi à l'obésité, peut-être parce qu'il faisait dix lieues par jour dans le logis exigü, dont tout l'ensemble n'était pas fourni à une petite maîtresse l'empêcher d'un bonjour. Ils eurent en 1845 une fille, qu'ils nommèrent Edmée, en 1866, on n'ayant pu leur fonder, ils avaient amassé pour elle une dot de vingt mille francs. Ils la marièrent à un fabricant de biques réfractaires, nommé Pigeotte, habitant la Côte Thulière à Saint-Etienne. Bientôt elle fut perdue pour eux, car elle se jeta dans

les pratiques d'une dévotion outrée, qui tua en elle tous les sentiments et presque jusqu'au souvenir de sa famille.

M. et Mme Amé en eurent le cœur brisé; mais n'avaient-ils pas pour se consoler, pour se retromper dans les flammes d'une joie toujours nouvelle, leur ardent, leur infini, leur fidèle, leur éternel amour!

III

— « Quand tu auras soixante ans, nous nous retirerons, disait Modeste à son mari, nous irons vivre à la campagne! » La campagne! ce mot magique représentait pour eux toutes les félicités, tous les paysages, des champs de fleurs, des bois de lauriers roses, des rées dansant au bord des fontaines, dans leur ingénuité, ils pensaient qu'il suffirait de sortir de Paris pour rencontrer tous les paradis et tous les Edens, avec des cygnes nageant sur les eaux calmes, des biches blanches courant sur l'herbe, et des volés d'oiseaux bien dans l'air. Le jour désiré arriva enfin; Ludovic eut soixante ans, il vendit son fonds à un neveu de M. Cerecet, et les deux époux résolurent d'aller habiter Clamart. Ils s'en allèrent donc visiter le pays, et passèrent toute une journée dans le bois, où ils dînèrent sur l'herbe, enfants, extasiés, étourdis de tout, poussant des ris de bonheur à propos d'un papillon ou d'une fleur, de saouls de parfum de verdure, de grand air, et lui, le mercier, emportant dans ses bras, pour passer les cinquante ans, mince et légère, qui était pour lui une fille!

Ils revinrent ravis, pleins de sensations, de visions, d'idées nouvelles; mais comme ils pensaient toujours ensemble au même instant et à la même heure, ils ne purent se dissimuler l'un à l'autre une impression dont ils avaient été acablés à la fois. Ce bois de Clamart, avec sa fraîcheur et ses belles ombres, et le village entouré de grands horizons, leur parurent trop démesurés et grandioses; ils se sentaient dérangés par la nature, immense pour leurs étroites pensées; il leur semblait qu'ils y seraient comme dans un magnifique exil, d'où l'on ne revient pas. D'ailleurs, sans aller si loin, ne pourraient-ils pas trouver la campagne au Luxembourg, à la place royale, ou bien à ce Jardin des Plantes où il y avait, leur avait-on dit, tant d'arbres et de fleurs? Ils allèrent, en effet, visiter tous ces paysages, se croyant en ces lieux l'inconnu et dans l'aventure, comme s'ils eussent entrepris un voyage d'exploration à travers l'Afrique. Mais ces jardins encore étaient trop vastes pour eux; ils y respiraient trop, et leurs poumons, habitués à jouer dans la petite boutique du Rouet d'Or, se goudailaient à les étouffer. Ils se résolurent donc à habiter Paris, tout bonnement; et n'y seraient-ils pas riches, avec leur capital, dont ils n'avaient rien voulu placer en voyage, malgré l'ingénuité de leur fille, et qui leur rapporterait quatre bonnes mille livres de rentes?

Les époux Amé louèrent d'abord au carré Saint Martin, un joli petit logis de deux pièces. Dans l'une la table de noyer, quatre chaises, un poêle de fonte, quatre compartiments, sur lequel on pouvait faire la cuisine; dans l'autre le lit de noyer, une toilette, une vieille bergère au bois fleuroné point en blanc et couverte en velours d'Utrecht jaune; enfin, une pendule d'abbaye achetée d'occasion; et, à la fenêtre, des rideaux de perse à fleurs, représentant pour eux les plus délectables folies du luxe. Dès lors, ils résolurent de s'amuser, le mot magique pour tous les Parisiens, depuis les érudits jusqu'aux ramasseurs de bouts de cigares, et ils commencèrent une vie d'amoureux qui se prolongea à la fois le Saint-Martin à la Bastille, ou ne voyait qu'eux, flânant devant les cabarets, admirant les étalages, s'asseyant sur les bancs, marchant tout près l'un de l'autre avec ivresse, comme un jeune couple. Le peuple de ces quartiers, si spirituel et de pensée rapide, s'était habitué à eux, ne rait pas de leur innocence plus touchante que ridicule, et regardait leurs vieilles amours avec une pitié attendrie.

IV

Cependant ils avaient gardé leurs habitudes de vive charité, et ils ne quittaient pas leur carré Saint Martin sans avoir visité quelques uns de leurs voisins très pauvres et sans leur avoir porté du vin, du bouillon, du linge, des médicaments, de l'argent même, car ces amants vivaient de façon à pouvoir se conduire comme des riches. Puis ils retournaient à leurs pratiques frivoles. Quels ne furent pas leur étonnement et leur admiration, lorsqu'ils virent sur la place de la Bastille un Bobèche faisant la parade, et une grosse fille en pourpoint de velours orné de cliquant, en maillet rose vif, dansant sur la corde! A la fête de Modeste, ils vinrent jouer la Tour de Nèste! Mais cette orgie, la première de leur vie, fut aussi la dernière, car à quelques jours de là, Ludovic Amé et, peu après, sa femme tombèrent malades et se voyaient forcés de s'aliter. Si heureux par leur amour, pour la première fois ils avaient eu un secret l'un pour l'autre, qu'ils n'avaient pas osé s'avouer: ils souffraient de la nostalgia du Rouet d'Or, et de ce regret persistant jusqu'à la fièvre qui les consuma. A leur grand déplaisir, le docteur Geoffroy exigea qu'un se-

cond lit fut apporté, et couchés à côté l'un de l'autre, Ludovic et Modeste furent soignés, avec un dévouement de toutes les minutes, par une jeune femme nommée Eulalie Charlas, abandonnée avec son enfant par un séducteur, et qu'ils avaient secourue. Cette brave fille écrivit à Mme Edmée Pigeotte, qui, dans une lettre glacée, s'excusa par des embarras de ménage et ne vint pas.

Ainsi, dans cette épreuve suprême, les vieux amoureux eurent pour unique enfant celle que la Charité leur avait donnée. Bientôt ils s'affaiblirent à ce point qu'ils ne pouvaient plus se soulever dans leur lit et se voir l'un et l'autre; mais ils se sentaient vivre, respirer, mourir ensemble, et c'était pour eux une sérénité et délicateuse joie.

Un matin, au lever du jour, sentant qu'elle allait rendre l'âme, Modeste fit signe à Eulalie Charlas, qui la comprit et docilement, avec des précautions infinies, la souleva dans ses bras.

Ao s, tandis que ses yeux éteints se rallumaient un instant, eurent par l'immense félicité intérieure, l'épouse, déjà transfigurée, retrouva pour prononcer un seul mot, sa voix, étonnante et douce, et mourant dans ce dernier appel toute son âme:

— Ludovic! dit-elle.

— Me voici, chère bien-aimée, répondit le vieillard.

Et ils exhalèrent en même temps, ayant reçu de leur immuable amour la récompense inouïe de n'avoir jamais été séparés dans cette vie, ni dans celle dont le jour naissant enveloppait déjà leurs prunelles de lumière d'or.

THEODORE DE BANVILLE.

Gil Blas.

Aux capitaistes

Poste magnifique à bon marché.

Possession immédiate.

Le lot faisant l'enclosure de la rue St-Joseph, mesurant 44 pieds sur 39.

Ces lots sont au coin de rue et connus sous le nom de lots de Brunet, Laliberté et Piquet.

Une partie du prix d'achat pourra rester à un rabais notable d'intérêt, à la volonté de l'acquéreur.

S'adresser à

W. G. GIBSON,

Banc de la Banque de Québec

ou à

WILLIAM HOWE

Banc de la Banque de Québec

ou à

P. O. Box 539.

29 Janv. 2s

A vendre

La maison de pierre avec dépendances, No 51, rue St-Joseph, Haute-Ville, Québec, depuis plusieurs années et maintenant encore occupée par Arthur Ahern, écarlate.

S'adresser à

JOHN STRANG, Notaire.

118, rue St-Pierre, Québec.

0 Jan. 1s

F. X. Gosselin L.L.L.

NOTAIRE

84 Rue St-Pierre, 84

10 déc. 2m

P. P. P.

PAS de fumée,

PAS d'odeur,

PAS d'explosion.

L'HUILE ASTRAL DE PRATT

a des avantages et beaucoup d'autres que ne peuvent expliquer sa vue et son usage. Demandez-la à votre marchand.

C. P. KELLEY,

Agent pour le Dominion,

884 rue St-Pierre.

CHEMIN DE FER

Québec Central

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE

ET D'HIVER

A PARTIR DE

LUNDI, LE 3 NOVEMBRE 1884.

Les nouveaux circulez comme suit:

Départ de Sherbrooke à 8 h. 15

pour Québec, A. M. 15

Lévis et Québec, 8 15

P. M. 15

Arrivée à Jol. Beauce, 4 10

P. M. 4 30

Arrivée à Lévis, 3 45

P. M. 4 00

Arrivée à Jol. Beauce, 1 10

P. M. 1 25

Arrivée à Lévis, 6 15

P. M. 6 30

Départ de Lévis pour St-Joseph, 3 00

P. M. 7 10

Arrivée à St-Joseph, 1 10

P. M. 1 25

Départ de St-Joseph pour Lévis, 6 00

P. M. 6 15

Arrivée à Lévis, 10 30

P. M. 11 00

Les convois marchent sur le temps dit "Eastern Standard".

Il y a raccordement certains à Sherbrooke avec les convois du Passamouche et du Grand Tronc pour Newport, Boston, New-York, Portland et toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre. A Arleika Junction, il y a raccordement avec l'Intercolonial pour se rendre à la Rivière-du-Loup, Rimouski, H. J. St-Jean et toutes les stations dans les provinces Maritimes; à Québec, il y a un raccordement avec le chemin de fer du Nord pour Sorel et tous les points au-dessus de Québec, en même temps, le chemin de fer de Québec au lac St-Jean pour toutes les stations au nord de Québec.

J. R. WOODWARD, Gérant-général.

CHAPBON ECOSSAIS

A BAS PRIX POUR COMPTANT

GEDBON GAGNON

114, rue St-Pierre,

ou au quel de la Commission

em

PIANOS HAZELTON

DE NEW-YORK

REPOUNDANT AUX GOUTS ARTISTIQUES LES PLUS RECHERCHES

Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve établie par un demi siècle d'expérience.

NEW JERSEY, 1860: premier prix. — NEW YORK, 1853: premier prix.

PHILADELPHIE, 1876: Diplôme d'honneur et médaille de mérite.

MONTREAL, 1880, deux diplômes d'honneur et 1er prix ex

Au dessus de tous les compétiteurs sans exception

OFFICIEL

EXPOSITION DE LA PUISSANCE, MONTREAL, 1880

PREMIER PRIX EXTRA

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.

HAZELTON FRERES, N. Y.

1880

Montréal, Province de Québec

EXPOSITION DE LA PUISSANCE

1880

Montréal, Province de Québec

EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le comité permanent de l'Exposition de 1880 a décerné le DIPLOME à MM. HAZELTON FRERES, N. Y., pour le meilleur Piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.

GEORGES LECLERE, Sec. conjoints.

S. C. STEVENSON, Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur recommandation unanime des cinq juges de la classe X. Le lano ALIB-RT WEBER, etc., n'ont pu se présenter à l'Exposition de 1880 et de la même section. Les pianos HAZELTON n'étaient pas aux Expositions de 1880 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner.

L. E. N. PRATTE

No 1876 RUE NOTRE-DAME

PRES DE L'EGLISE NOTRE-DAME, MONTREAL.

LISEZ CECI,

LISEZ CECI.

Pour les Fêtes de Noël,

du Jour de l'An et des Rois.

Bon marché fabuleux. Spécialité de Gâteaux de Rois.

Bonbons purs,

Cannes en sucres,

Gâteaux,

Joujoux en confiseries,

Viande: Frais de toutes sortes, préparés spécialement pour le temps des fêtes et gâteaux les meilleurs.

CHAZ

GEORGE ROMERIL,

CGNFISEUR,

Coin des rues St-Patrice et

St-Augustin.

On reconnaît le magasin Romeril aux décorations, vitrines et festons de verdure qui ornent les vitrines et autres produits étalés.

22 déc. 1 m

Avis est par les présents donné que l'Union S-J se h de la St-Basile de Québec,